



Installation du Comité National de Suivi du PPTD-Haïti, 17 mars 2015

Discours de M. Victor BENOIT, Ministre des Affaires sociales et du Travail

Monsieur le Secrétaire d'État aux organisations sociales

Monsieur le Directeur général du MAST

Monsieur le Directeur Régional du BIT

Monsieur le Représentant du BIT en Haïti

Mesdames et Messieurs les membres du comité tripartite,

Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 3 du protocole d'accord signé à l'Hôtel Karibe le 19 février écoulé, entre le représentant des organisations des travailleurs, le représentant des Affaires Sociales et du Travail, le représentant des employeurs, le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), le Bureau International du Travail (BIT), je procède ce matin à l'installation de ce comité tripartite dont la tâche principale est d'assurer le suivi de la mise en œuvre du cadre de coopération technique (PPTD) pour Haïti 2015-2020.

Soulignons qu'il s'agit dans le cadre de ce protocole d'un premier programme de coopération du BIT en Haïti proposant la mise en œuvre d'activités majeures durant une période de cinq (5) ans.

Pour l'édification de tous, rappelons les quarts (4) grandes priorités du programme « Pays pour le Travail Décent (PPTD) ».

- 1) Respecter, promouvoir et mettre en œuvre des normes internationales du travail, ainsi que les principes et droits fondamentaux du Travail ;
- 2) Créer des opportunités et favoriser des conditions de travail décentes pour les femmes et les hommes ;
- 3) Promouvoir un socle de protection sociale universelle et non discriminatoire ;
- 4) Renforcer le tripartisme et le dialogue sociale.

L'installation de ce comité tripartite revêt, à mes yeux, un caractère spécial. Elle symbolise d'abord la continuité de l'État, car l'adoption consensuelle de ces priorités et les vingt-et-un (21) résultats escomptés découlent de nombreuses consultations antérieures à ma venue à ce ministère et elle montre clairement ma détermination pour la dynamisation et le renforcement monde du travail haïtien.

En guise d'illustration, je voudrais vous annoncer les prochaines activités du ministère :

- 1) La tenue prochaine des États généraux de la protection sociale dans notre pays. Le BIT s'est engagé à nous aider bientôt dans l'analyse de la protection sociale en Haïti.
- 2) La relance de la révision de code du travail avec l'appui technique et financier du BIT.
- 3) La suite des activités relatives au projet de renforcement de l'inspection du travail, du projet Better Work, et du projet de prévention et non discrimination du VIH sur le lieu du travail.
- 4) Le renforcement des services du MAST destinés aux migrants haïtiens se rendant à l'étranger à la recherche de travail.

- 5) L'adoption de mesures relatives à l'enfant en domesticité dans le cadre de la protection sociale.
- 6) La mise en place avec le Ministère de l'Éducation Nationale (MENFP) d'un projet de formation professionnelle d'un millier de jeunes des couches défavorisées de l'aire métropolitaine.
- 7) La mise en place d'un comité tripartite de dialogue national.

Avant de terminer, je tiens à remercier Monsieur Virgilio LEVAGGI, Directeur régional du BIT pour l'Amérique centrale et la Caraïbe, qui a fait spécialement le voyage en Haïti pour cette occasion. Je tiens également à remercier les membres du comité tripartite de suivi qui ont accepté d'apporter leur contribution dans l'établissement de meilleurs rapports entre le capital et le travail.

Bon travail, Mesdames et Messieurs les membres du comité tripartite,

Merci

Victor BENOIT
Ministre